



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 27 juillet 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Damien, tenue à 9 h 00, le 27 juillet 2020,
via télé-rencontre, à laquelle sont présents et forment quorum
sous la présidence du maire, monsieur Daniel Monette

Madame Christiane Beaudry, conseillère district 6
Messieurs Michel Charron, conseiller district 5
Jean-François Mills, conseiller district 4

Monsieur Mario Morin, directeur général, est également
présent.

*De façon exceptionnelle, suivant les orientations et
directives gouvernementales en regard de la
pandémie du COVID-19, la présente séance est tenue
à huis clos, via télé-rencontre. De plus,
l'enregistrement de la présente séance sera déposé
sur le site Internet de la Municipalité.*

Aucune personne du public ne participe à la séance.

1. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

À 9 h 00, les présences sont prises et le quorum est constaté.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 9 h 00, monsieur Daniel Monette ouvre la séance.

3. DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général déclare que l'avis de convocation pour la
présente séance a été signifié dans les délais prescrits par la loi.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

247-07-2020

Sur proposition de madame Christiane Beaudry, il est
unanimentement résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Présences et constatation du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Déclaration du directeur général
4. Adoption de l'ordre du jour

09952



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 27 juillet 2020

Attendu la soumission reçue de la firme *Les Entreprises d'électricité Jacques Nadeau Inc.* pour l'exécution de ces travaux;

En conséquence, sur proposition de monsieur Jean-François Mills, il est unanimement résolu :

Que ce conseil autorise une dépense de 19 500,00 \$ (avant taxes), pour les travaux électriques plus haut mentionnés, selon la soumission déposée par la firme *Les Entreprises d'électricité Jacques Nadeau Inc.*, en date du 23 juillet 2020.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

250-07-2020

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition** de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu :

De lever la séance à 9 h 12.

Daniel Monette
Maire

Mario Morin
Directeur général